

Parcours utilisateur - Prise à la volée

L'utilisateur passe son badge sur le lecteur pare-brise du véhicule pour lequel il est habilité.

Bon à savoir

Une diode clignote le temps d'interrogation du calculateur (entre 10 et 30 sec selon la qualité du réseau) pour savoir si le véhicule est disponible⁽¹⁾. Si c'est le cas, la diode verte confirme la disponibilité, une réservation se crée dans le calculateur et les portes s'ouvrent.

La durée théorique d'une réservation est variable selon nos clients⁽²⁾. La durée par défaut est de 15 minutes mais peut être ajustée selon vos besoins en déplacements.



Une fois arrivé à destination, l'abonné verrouille le véhicule avec son badge et non les clés.

L'abonné doit ensuite ramener le véhicule sur son site de départ.

Si le véhicule est configuré en **inter-sites** alors il peut mettre fin à la réservation dans un parking autre que celui de départ.



Une fois **le véhicule garé et éteint**, l'abonné doit réaliser certaines procédures, selon le matériel installé dans le véhicule :

- concernant les clés du véhicule, l'abonné peut les remettre dans la **boîte à clés**; les remettre sur le **stop key**; replacer le **yoyo** (ou dérouleur) dans la boîte à gants ou n'a aucune action à effectuer en cas de véhicule **key less** (activation du véhicule en fonction de la distance avec le porteur du transpondeur correspondant, plus besoin de clé de contact).
- si présence du **bouton de fin de réservation**, il doit appuyer dessus. Dans le cas contraire, il peut quitter le véhicule.

L'abonné **verrouille le véhicule** à l'aide de son badge ou de l'application mobile. Il peut être amené à réaliser un **état des lieux de sortie** du véhicule en cas d'utilisation de l'application mobile pour terminer sa réservation.

⁽¹⁾ **Un véhicule physiquement présent n'est pas forcément disponible.**

En effet, si l'un des membres autorisés souhaite prendre possession du véhicule pendant une utilisation déjà en cours, ce second membre ne pourra pas en disposer. Cette indisponibilité se manifestera par une diode orange clignotante.

⁽²⁾ **Une réservation va au-delà de la durée théorique définie ?**

Pas de problème, l'abonné poursuit son utilisation sans risque d'être bloqué et finalise sa réservation comme à l'ordinaire. Cependant, si l'utilisateur se gare et ferme le véhicule sur un parking autorisé après la fin de la réservation théorique, celle-ci se clôturera automatiquement.